

Le 31 janvier 2024  
à Saint-Denis

## BUDGET 2024

### TRANSFORMATION DU TERRITOIRE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les élus de Plaine Commune viennent de voter à l'unanimité le budget 2024 lors du premier Conseil de territoire de l'année. Un budget qui revêt un caractère exceptionnel en cette année d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, et dont la priorité reste l'amélioration du cadre de vie pour tous les habitants du territoire.

[Retrouvez  
l'ODJ du  
Conseil de  
territoire](#)



*Le budget voté aujourd'hui va nous permettre de poursuivre nos efforts pour construire le territoire de demain : un territoire rayonnant, un territoire à vivre pour ses habitants comme pour ses visiteurs, qui suscite la curiosité de venir, et le désir de rester en cette année olympique.*

Mathieu Hanotin,  
Président de Plaine Commune



### Les dates clés

Prochain conseil de territoire  
26 mars 2024

**En 2024,  
189 millions d'euros de dépenses  
d'équipement et  
347 millions d'euros de  
fonctionnement courant**

Les dépenses d'équipements vont permettre de continuer à améliorer le quotidien et à agir pour la transformation écologique et urbaine du territoire :

**189 millions d'euros de dépenses d'équipement** est le plus haut niveau d'investissement jamais budgété par Plaine Commune. Cette décision témoigne de la volonté de la collectivité de consacrer les moyens adéquats à ses projets au service des habitants et des entreprises du territoire, et ce malgré un **contexte économique contraint par le maintien d'un haut niveau d'inflation**.

Après trois premières années de mandature ayant permis de mener les études et diagnostics nécessaires à l'ajustement de son projet de territoire, **Plaine Commune entre dans une phase de montée en puissance opérationnelle : la mise en œuvre du programme de transformation écologique et urbaine du territoire et l'amélioration du cadre de vie des habitants au quotidien**.

Au delà des aménagements prévus pour l'accueil et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques, ces dépenses vont notamment permettre en 2024 de :

- **renforcer la propreté sur le territoire**, l'entretien des espaces verts des aires de jeux, des réseaux d'assainissements tout en menant des opérations de prévention et valorisation des déchets
- déployer des **modes de déplacements actifs**
- développer la **végétalisation de l'espace public**
- déployer le **schéma d'aménagement lumière (SDAL)** territorial
- financer la **construction d'équipements** (Franchissement Urbain Pleyel, futur centre aquatique de Villetaneuse, extension du centre aquatique de Pierrefitte)
- financer les **opérations de renouvellement urbain en cours**, qui bénéficieront à **150 000 habitants** dans les 10 prochaines années
- poursuivre les efforts dans la **lutte contre l'habitat indigne et dégradé** sur le territoire.
- porter pleinement ses **nouvelles compétences** : stationnement, piscines...

À travers ce budget 2024, Plaine Commune travaille également à **l'ancrage local des entreprises au service de la population**. Il déploie une politique d'emploi et d'insertion renouvelée suite aux Assises territoriales de l'emploi qui se sont tenues en 2023 et met également en œuvre une stratégie culturelle, patrimoniale et touristique ambitieuse pour faire rayonner le territoire.

## Fonctionnement courant de la collectivité : Grands équilibres financiers maintenus

Tous budgets confondus, **Plaine Commune prévoit de dépenser 347 millions d'euros en 2024 pour son fonctionnement courant** (masse salariale, prestations de services et d'entretien, etc.). Ce montant, en hausse de près de 20 M€ par rapport à l'an dernier, est aussi largement impacté par les hausses de prix et par les mesures gouvernementales de revalorisation des salaires prises pour préserver le pouvoir d'achat alors que la masse salariale représente près du tiers des dépenses de fonctionnement.

En intégrant les différents transferts financiers ainsi que les dépenses relatives aux emprunts et à la dette, Plaine Commune dispose d'un budget de plus de 620 millions d'euros, soit **le budget le plus important des 11 Etablissements Publics Territoriaux de la Métropole du Grand Paris**, preuve de la forte intégration intercommunale et de l'**action politique volontariste conduite sur le territoire**.



Dans un contexte financier toujours difficile en 2024, Plaine Commune parvient à maintenir ses équilibres financiers grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses et une forte croissance de ses recettes de fiscalité économique liée à l'attractivité du territoire pour les entreprises.

### DES MOYENS EXCEPTIONNELS POUR LA PRÉPARATION, L'ACCUEIL ET L'HERITAGE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Terre d'accueil des Jeux avec **3 sites de compétition, 12 sites d'entraînement et le Village des Athlètes** qui deviendra à terme un nouveau quartier de ville sur le territoire, Plaine Commune consacre une partie de son budget 2024 à l'aménagement d'espaces publics, leur entretien pendant les événements, la mise en place d'espaces de célébrations pour les habitants et les visiteurs et la promotion touristique, culturelle et patrimoniale du territoire.

Ces moyens mis en œuvre pour l'accueil de milliers de visiteurs sur le territoire visent aussi à **faire vivre les Jeux dans les meilleures conditions pour tous les habitants**, et maintenir la qualité de nos services publics et du cadre de vie sur l'ensemble des villes du territoire pendant la durée de l'évènement.

En outre, l'Etablissement Public Territorial investit massivement pour assurer l'héritage matériel de cet évènement en faveur du territoire et de sa population après les Jeux : **cinq franchissements et passerelles, l'aménagement des berges du canal Saint-Denis en lieu de promenade pour les piétons et cyclistes et plusieurs nouveaux équipements sportifs** qui profiteront à toutes et tous vont voir le jour dans les prochains mois.